

C'EST À VICHY

VICHY

PATRIMOINE MONDIAL

N° 119
NOVEMBRE 2021

VILLA
PARVA
studios
meublés

Vichy et les Grandes villes d'eaux d'Europe
inscrites sur la liste du Patrimoine mondial UNESCO en 2021

2 RETOUR EN IMAGES



VICHY SIGNE UN PACTE D'AMITIÉ AVEC LA BELGIQUE - Vichy a reçu la ville belge de Spa jeudi 23 septembre dernier pour sceller une amitié durable, initiée par le travail des 11 Grandes Villes d'Eaux d'Europe pour l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO.



BAPTÊME DE MOTO INTERGÉNÉRATIONNEL - C'était samedi 25 septembre. Les résidents des Docks de Blois ont, pour les volontaires, fait leur baptême de motos grâce à l'ONG United Riders. L'après-midi s'est terminée par un concert rock au kiosque avec les groupes INSOMNIE et WATT TF.



APPEL À PARTICIPATION

ENSEMBLE, AMÉLIORONS NOTRE HÔPITAL :
Devenons partenaires !

Avez-vous consulté récemment un de nos services ?
Avez-vous été hospitalisé ?
Avez-vous accompagné un proche ?

Si oui, venez en discuter avec nous, votre témoignage nous aidera à améliorer le parcours de soins de nos patients de demain.

ÉCRIVEZ-NOUS À : monhospitaldefutur@ch-vichy.fr



COVID-19 | CAMPAGNE DE RAPPEL

La campagne de vaccination contre la COVID-19 se poursuit à Vichy. Dans le département de l'Allier, plus de 90% de la population (toute classe d'âge confondue) est désormais totalement vaccinée, avec l'injection d'une, deux ou parfois trois doses selon le vaccin et le profil du patient.

La campagne de rappel a débuté

La Haute Autorité de Santé (HAS) recommande une dose de rappel de vaccin (3^e dose) pour les personnes de 65 ans et plus, ainsi que celles qui présentent des comorbidités à risque de formes graves de Covid-19. Plus d'informations sur <https://solidarites-sante.gouv.fr/>

DEMANDEZ UN RENDEZ-VOUS

- soit par courrier à Mairie de Vichy - BP 42158 - 03201 Vichy Cedex
- soit par courriel à covid19@ville-vichy.fr
- soit en venant déposer ce bulletin à l'Hôtel de Ville de Vichy auprès des hôtesses d'accueil.

Je souhaite être rappelé(e) afin de bénéficier d'un rappel de vaccin contre la Covid-19 (vaccins à ARN messenger) :

NOM : NOM D'ÉPOUSE :

PRENOMS :

Né(e) le : / /

Adresse :

.....

.....

Téléphone : / / /

Mail : @

Vous serez recontacté(e) pour une prise de rendez-vous vaccination par le Numéro Vert Vichy Solidaire.

Les données contenues dans ce formulaire serviront uniquement à vous recontacter et seront traitées par la Ville de Vichy.

Elles seront détruites dans les 2 mois suivant la fixation de votre rendez-vous. Plus d'informations sur vos droits Informatiques et Libertés : www.ville-vichy.fr/politique-de-confidentialite



N°119 - NOVEMBRE 2021
22.000 exemplaires
Dépôt légal à parution - N° ISSN : 1279-936X

Directeur de publication
Sébastien Delamare

Conception et rédaction
Direction de la Communication
Bénédicte Rollet

Imprimerie
Decombat



Crédits photos

Vichy Destinations - Cindy Michaud
Vichy Destinations - Xavier Thomas
Iris Geiger-Messner
Cédric Delestrade ACM - StudioAvignon
Agathe Poupeney / Divergence
@VT
Pascal Ito
Cédric Carmié
Laurence Plancke
DR

C'EST À VICHY
MAIRIE DE VICHY
B.P. 42158 - 03201 VICHY CEDEX
+33 (0)4 70 30 17 17
www.ville-vichy.fr
webmaster@ville-vichy.fr

ÉDITO



Frédéric AGUILERA

*Maire de Vichy
Président de Vichy Communauté
Vice-Président du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes*

En cette rentrée 2021, nous sommes au début d'un nouveau chapitre que nous devons écrire ensemble. La Ville de Vichy aux côtés de dix autres Grandes Villes d'Eaux d'Europe est maintenant inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO pour leur valeur universelle exceptionnelle. Un patrimoine qu'il nous faut maintenant protéger, préserver et transmettre aux générations futures. À l'échelle des 11 Grandes Villes d'Eaux d'Europe, la prochaine étape sera de créer une association pour la cohésion de nos cités thermales, de notre gestion commune et pour définir les lignes de notre fonctionnement transnational en termes de tourisme, d'animations et de thermalisme. À Vichy, cette inscription, qui n'est pas un label, ne fait pas de Vichy une ville-musée, elle représente un bien qu'il nous faudra faire vivre et protéger pour l'humanité toute entière. En effet, il nous faut maintenant être à la hauteur de cette opportunité et préserver notre patrimoine, un travail possible que si nous formons une seule communauté locale.

Un héritage qui s'inscrit dans notre tradition thermique avec un développement urbain original et prestigieux associant santé et loisirs où l'art, la musique, le théâtre, l'opéra sont constitutifs de notre personnalité. Depuis 1901, l'Opéra a rempli sa mission sans discontinuer, et contribué à l'attractivité de la station thermique. Vichy reste, plus que jamais, fidèle à sa vocation, sa vocation culturelle, sa vocation d'ouverture. Facteur d'attractivité et synonyme d'un cadre de vie de qualité, la

culture fait partie intégrante de l'ADN de notre cité thermique. Ainsi, afin d'être à la hauteur de cette inscription qui redonne à Vichy son statut de Reine des Villes d'Eaux, les équipes de Vichy Culture travaillent toute l'année pour vous proposer une programmation à découvrir sans modération.

« Le patrimoine est l'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir », c'est ainsi que l'UNESCO définit le patrimoine. Faire de Vichy la ville du mieux vivre, c'est aussi faire de Vichy la ville des enfants ! Vichy s'est vue décerner le titre de « Ville amie des enfants » pour les années 2020-2026 par l'UNICEF. Les enfants doivent pouvoir puiser dans la ville les moyens de s'épanouir et de s'émanciper ensuite. Ainsi, afin d'assurer le bien-être de chacun et de construire une société plus égalitaire, la Ville de Vichy, à travers son comité de pilotage « Égalité des droits et lutte contre les discriminations », agit et met en place des leviers pour lutter contre le harcèlement à l'école mais aussi afin de promouvoir l'égalité filles-garçons.

Mon ambition pour notre ville, c'est de garantir une qualité de vie pour tous, avec, également, un cœur de ville toujours plus dynamique, une décarbonation de notre territoire de plus en plus favorable en privilégiant les mobilités douces mais aussi la mise en place de nouveaux outils favorisant votre sécurité, notre priorité.

Préservons ensemble notre bien, notre cadre de vie ! ■

SAMEDI 24 JUIL

Cette date est désormais historique ! Le Palais des Congrès - Opéra était ouvert
Les dernières minutes cruciales et la décision historique ont



Le jeudi 29 juillet 2021, danses, musiques, ateliers créatifs, marché d'
Des festivités qui se sont conclues par l'inauguration d'un
et qui a été projeté tout l'été en alternance avec le



LET 2021 !

au public pour la retransmission du 44^e comité du patrimoine mondial.
été vécues en direct avec les vichyssois. Émotions garanties.



artisans, rencontres et convivialité étaient au rendez-vous, avec le soleil !
nouveau spectacle son et lumières sur le thème de l'UNESCO
spectacle « Vichy, 2000 ans d'histoire » lancé il y a un an.



MERCI ♥

POUR VOTRE MOBILISATION

*Sportifs, commerçants, artistes,
personnalités publiques ou anonymes,
vous avez tous répondu présent
pour soutenir Vichy.*

À notre tour de vous remercier !

VICHY ET LES GRANDES SUR LA LISTE DU PATRIMO

À l'origine du projet, la République Tchèque a officiellement initié la candidature dès 2012 et de rencontres pour monter un dossier UNESCO et obtenir l'inscription. Les Grandes Villes d'Eaux d'Europe sont désormais inscrites aux côtés des plus. Une tradition à transmettre

RETOUR SUR L'AVENTURE UNESCO :

Impulsée par la République Tchèque, l'aventure UNESCO débute. La ville de Vichy est alors contactée pour intégrer un regroupement de villes, notamment en raison de son image emblématique de « cité thermale ». D'autres villes d'eaux en France ont été informées de la démarche et analysées à la lumière des critères de l'UNESCO. Un an plus tard, la France soutient officiellement Vichy auprès de la République Tchèque, via le Ministère de la Culture.

Les 11 Grandes Villes d'Eaux d'Europe sont désormais choisies définitivement pour candidater ensemble à l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial.

Un groupe d'historiens et d'experts scientifiques a travaillé sur l'analyse comparative qui justifie le choix de Vichy pour la France et des dix autres villes en Europe. Ces experts ont également confirmé le caractère spécifique et unique du thermalisme européen et de leurs villes d'eaux.



2010

Grand congrès de l'Icomos à Baden-Baden. Première fois que l'idée de groupement de villes d'eaux en Europe est formulée pour préparer et présenter un dossier d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

2012



2014

Première étape franchie pour Vichy qui reçoit l'aval du Ministère de la Culture pour représenter la France à elle seule, dans cette candidature. Elle est désormais officiellement inscrite sur la Liste indicative UNESCO de la France. Un long travail de sélection a été mené parmi une quarantaine de villes en Europe. Vichy a été retenue à la faveur de 6 critères (histoire, authenticité et intégrité du patrimoine, réputation internationale, qualité et exploitation des eaux, structure urbaine).

2016



VICHY ET LE THERMALISME

Construite autour de l'eau, proche de la rivière Allier, Vichy a été aménagée pour le thermalisme. La Cité thermale et les 10 autres grandes villes d'eaux ont démontré leur valeur universelle exceptionnelle qui repose sur 6 grandes caractéristiques communes : l'organisation spatiale, les sources, les ensembles de bâtiments thermaux, les équipements et bâtiments sociaux consacrés aux loisirs et à l'agrément, les infrastructures de soutien à l'activité thermale et le paysage thérapeutique et récréatif. La candidature de Vichy et de ses villes-sœurs prend ainsi tout son sens car elle répond également aux critères démontrant leur valeur universelle que sont « l'échange d'idées innovantes liées à la médecine, à la balnéothérapie et aux activités de loisirs » et « prendre les eaux et le phénomène du thermalisme européen ».



VILLES D'EAUX D'EUROPE CANDIDATURE MONDIALE DE L'UNESCO

en ralliant Vichy à ce projet. S'en suivra alors une aventure de près de 10 années de travail après un seul dépôt de candidature, ce qui reste très exceptionnel. Un succès de grande envergure, une reconnaissance pour Vichy qui assoit son statut de cité thermale. Une reconnaissance pour les générations futures.



2019

Le dossier de candidature transnationale des *Great Spas of Europe* est déposé à l'ambassade de la République Tchèque à Paris pour transmission à l'UNESCO.

Après une période de latence due au Covid, l'organisme ICOMOS* recommande l'inscription de cette candidature à 11 au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Cette étape réussie dès le premier dépôt est extrêmement rare. C'est le dernier élément indispensable pour l'inscription définitive.

JUIN 2021



* Organe consultatif officiel de l'UNESCO pour le patrimoine mondial culturel



24 JUILLET 2021

Vichy et les 10 Grandes Villes d'Eaux d'Europe sont officiellement inscrites sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, lors du 44^e comité à Fuzhou en Chine. Une aventure riche d'environ 10 ans qui marque un nouveau tournant pour la ville.



Vichy ouvre une nouvelle page de son histoire grâce à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de tous les éléments qui constituent sa valeur universelle. Une reconnaissance qu'il convient à présent de conserver.

En effet, cette distinction, qui n'est pas un label touristique mais bien une reconnaissance d'années de travail et de conservation, propulse Vichy internationalement au rang des villes à visiter pour son patrimoine, son engagement pour la médecine thermale et pour le bien-être des visiteurs comme des Vichyssois.

Maintenir l'inscription, un enjeu d'inter-dépendance et de communauté locale

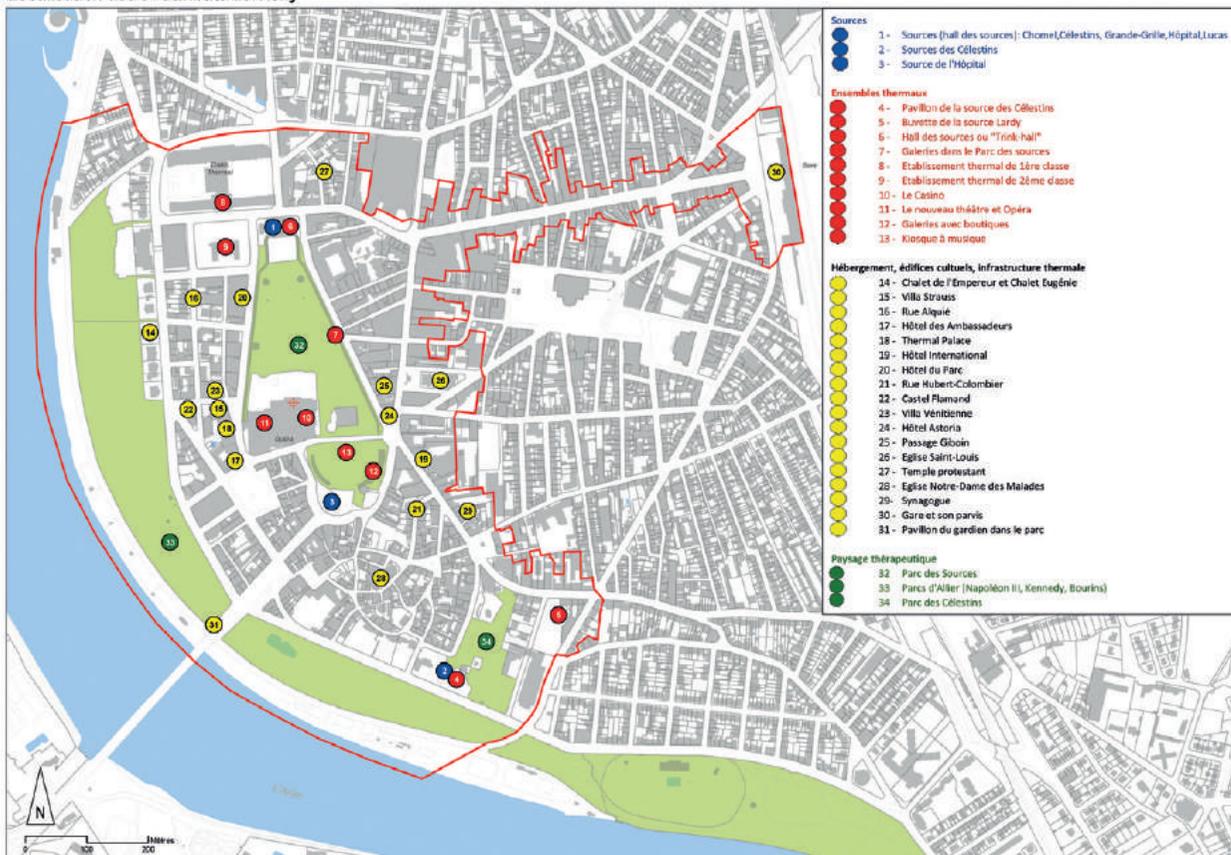
Ces presque 10 ans de travail commun ont permis de rapprocher les 11 villes qui constituent les Grandes Villes d'Eaux d'Europe autour de la thématique qui les anime toutes, « la médecine thermale », fil rouge de cette candidature. Organisées en groupes de travail et de pilotage, ces villes d'eaux veillent les unes sur les autres pour préserver le patrimoine de chacune et donc de l'ensemble, notamment à l'aide d'un système de suivi de l'état de conservation

du bien et des projets de développement. Ce travail de préservation incombe également à la communauté locale et ses habitants, où chacun est garant de la gestion de ce bien commun, à la signification universelle. Habiter Vichy permet de profiter d'un cadre de vie, d'une série d'équipements accessibles au quotidien et à pied qu'il convient de préserver tout en permettant son évolution.

« Être inscrit au patrimoine mondial nous oblige à viser l'excellence dans à peu près tous les domaines : mobilité, préservation du patrimoine, gestion de l'espace public, accessibilité, circulation,



Localisation des 34 attributs de Vichy



stationnement... Il s'agit à présent de se laisser le temps d'y parvenir ». Anke Matthys, coordinateur du projet UNESCO pour la ville de Vichy.

Protection et évolution de Vichy, l'affaire de tous

Une inscription au patrimoine mondial s'acquiert et se conserve grâce au suivi, à la préservation et à la valorisation du bien. Il s'agit dès à présent de saisir l'opportunité pour faire fructifier cette distinction. Mis en place en 2019 par la Ville de Vichy, le « Site Patrimonial Remarquable » (SPR)* établit un périmètre à l'intérieur duquel sont élaborées des règles particulières en matière d'architecture, d'urbanisme et de paysage afin de préserver un patrimoine de qualité. Dans ce

ENANT ?



cadre, des fiches-conseils ont été créées pour mieux guider les propriétaires dans la valorisation de leur bien.

Les propriétaires, habitants ou commerçants, y trouveront un guide complet sur les questions à se poser lors de travaux de rénovation.

En parallèle, la Ville de Vichy a établi une zone-tampon reconnue par l'UNESCO, qui est calquée sur le périmètre du SPR

et soumise au règlement de ce dernier. Une vigilance particulière sera apportée au bon respect de ces dispositifs.

Pour un tourisme patrimonial préservé

Valoriser en préservant, faire évoluer et transmettre tout en conservant l'ADN de la ville. Tel est l'objectif à poursuivre afin

RENAISSANCE DU PARC DES SOURCES, CŒUR DE LA CITÉ THERMALE

Dans le cadre du plan de gestion local UNESCO mis en place pour le suivi et la préservation de Vichy, la rénovation du Parc des Sources est le premier acte phare de la renaissance thermique. Initialement considérée comme « préoccupante », la situation du parc progresse depuis son acquisition en mars dernier par la Ville de Vichy. Jusqu'alors

propriété de l'État, l'entretien de ce lieu n'était pas optimal. Un vaste chantier de rénovation est désormais lancé sur plusieurs années et a débuté cet été par des fouilles archéologiques préventives. L'eau devrait retrouver toute sa place dans ce lieu situé à la croisée de l'ensemble de ce qui constitue « le bien thermal ». À suivre... ■

de maintenir Vichy et les 10 autres villes-sœurs inscrites au patrimoine mondial. Cette mise en lumière de Vichy, qui affirme sa valeur de destination touristique et thermique, ouvre les portes à de nouveaux visiteurs.

À ce titre, l'objectif pour Vichy est d'étoffer les offres touristiques notamment de courts séjours en renforçant le « tourisme vert » ou le « tourisme lent » qui allie bien-être, culture et promenades dans

la ville-parc, tout en profitant des activités nautiques disponibles grâce à la proximité de la rivière Allier. L'idée est de faire de Vichy une ville d'eaux attractive pour sa richesse patrimoniale mais également une ville vivante, où il fait bon s'y installer. ■

** Le SPR est une servitude d'utilité publique c'est-à-dire un dispositif de protection institué par une autorité publique dans un but d'intérêt général, ici la protection du patrimoine local. (source culture.gouv.fr)*

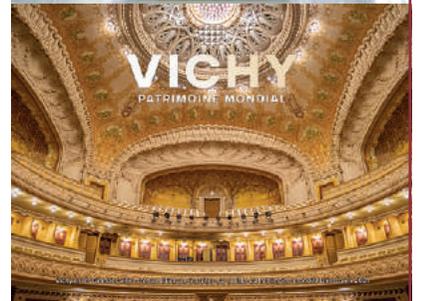


VICHY S'EXPORTE À PARIS ET DANS PLUSIEURS VILLES DE FRANCE !

Une campagne d'affichage d'envergure est lancée à Moulins, Bourges, Dijon, Roanne, Limoges, Lyon et Paris.

La Reine des Villes d'Eaux s'empare de 100 stations de métro et d'une dizaine de centres commerciaux pour afficher sa marque aux couleurs de l'UNESCO et au parfum du thermalisme européen !

Ouvrez l'œil...



VICHY CULTURE

UNE ÉTINCELANTE PROGRAMMATION POUR PETITS ET GRANDS

En cet automne à Vichy, quoi de mieux qu'une après-midi ou soirée d'évasion, installé bien au chaud dans les fauteuils de l'Opéra et du Centre Culturel de Vichy. Avec une riche programmation d'une douzaine de spectacles entre fin octobre et début décembre, il y en aura pour tous les goûts et publics. Coup de projecteur sur 3 rendez-vous, au lever de rideau très attendu.

DIMANCHE 7 NOVEMBRE À 15H - **CAVALLERIA RUSTICANA ET PAGLIACCI / Opéra**

Place au premier opéra de la saison avec non pas une, mais deux œuvres majeures du vérisme, un courant littéraire et artistique italien du 19^{ème} siècle, valorisant la représentation de la réalité quotidienne et des problèmes sociaux. « CAV&PAG », comme l'appellent affectueusement les amateurs d'opéra, présente en effet deux livrets, *Cavalleria Rusticana* de Pietro Mascagni et *Pagliacci* de Ruggero Leoncavallo, créés dans les années 1890. Trop courts pour tenir chacun le public en haleine pendant une soirée, ils furent associés par le *Metropolitan*



Opera de New York dès 1895 et rarement séparés depuis. On trouve en effet beaucoup de similitudes entre ces hommes et femmes du peuple, du sud de l'Italie, étouffés par la jalousie et un code d'honneur implacable. Une co-production du *Centre lyrique Clermont-Auvergne* et les *Opéras Grand Avignon, de Massy, de Reims* et *Opéra Eclaté-Festival de Saint-Céré*, mise en scène par Éric Perez. Le public y appréciera le talent de jeunes chanteurs internationaux, lauréats du 26^{ème} Concours international de chant de Clermont-Ferrand. ■

DU 7 NOVEMBRE AU 5 DÉCEMBRE
12^{ÈME} ÉDITION DU FESTIVAL TINTAMARRE



Centre Culturel (CCV) et l'Opéra de Vichy, théâtre de Cusset ou Geyser à Bellerive-sur-Allier le bouillonnant festival jeune public « Tintamarre », investit toutes les scènes de l'agglomération pour faire entendre ses voix,

notes et mots. Co-organisé par l'association Musiques Vivantes et Vichy Culture, ce festival propose une ouverture très éclectique au monde de la musique, dès le plus jeune âge. Élargi aujourd'hui au théâtre, à la danse ou à l'univers circassien, Tintamarre offre une palette extrêmement variée d'arts et artistes. Du son et de belles images pour petits et grands, accompagnés par la découverte toujours forte, d'une salle de spectacle, sa scène et ses applaudissements. Un joli voyage culturel qui propose de nombreux spectacles en pass famille, à 18€ pour 4 personnes. ■

DIMANCHE 28 NOVEMBRE À 15H
**QUI EST MONSIEUR SCHMITT ?
DE SÉBASTIEN THIÉRY**



Nommée aux Molières pour le texte de Sébastien Thiéry, cette pièce réunit entre autres, Valérie

Bonneton et Stéphane De Groodt incarnant un couple sans histoire ou presque... Alors qu'un téléphone, auquel ils ne sont pas abonnés se met à sonner, leur vie bascule dans la 4^{ème} dimension. Qui est ce monsieur Schmitt que tout le monde réclame ? Pourquoi sont-ils enfermés dans leur appartement ? Et sont-ils encore seulement eux-mêmes... Qui est fou ? Qui détient la vérité ? Une comédie déroutante comme Sébastien Thiéry en a le secret, entraînant ses comédiens et le public dans un flot de questionnements et d'interprétations. ■

« MARIA DE BUENOS AIRES » LE PUISSANT OPÉRA-TANGO D'ASTOR PIAZZOLLA

Chorégraphe argentin, expert passionné de tango, linguiste et artiste multidisciplinaire, Matias Tripodi se spécialise dans la combinaison de plusieurs disciplines, en s'attachant à la rencontre de plusieurs langages, entre danses contemporaines, ballets et opéras. Un parcours riche qui a nourri son travail chorégraphique et de mise en scène pour l'opéra-tango « Maria de Buenos Aires » d'Astor Piazzolla, présenté DIMANCHE 21 NOVEMBRE 2021 À 15H à l'Opéra de Vichy. Une œuvre poétique et puissante.

Comment êtes-vous arrivé sur ce projet avec l'Opéra National du Rhin (ONR) ?

L'ancienne directrice de l'OnR, Eva Kleinitz, avait envie d'une nouvelle version de cet opéra. Bruno Bouché, directeur du Ballet de l'OnR, avec qui j'avais eu la chance de travailler avant, pensait que je pouvais répondre à l'enjeu de mêler des univers et codes variés, avec un regard au-delà des clichés. Il connaissait en effet mon parcours atypique et surtout ma capacité à mettre en lien des métiers et visions artistiques diverses.

Comment définir le genre de l'opéra-tango ?

C'est une marque très forte et assez unique d'Astor Piazzolla, qui a voulu mener le tango vers la scène musicale classique. Dans cet « operita », petit opéra, comme il l'appelle, il a voulu rapprocher l'héritage culturel et populaire du tango avec des formes plus académiques, tout en s'inspirant en même temps de l'élan de la comédie musicale West Side Story. Pour notre reprise de Maria de Buenos Aires, nous assumons



Matias Tripodi
chorégraphe

une envie de juste équilibre entre des musiciens, comédiens, chanteurs et les danseurs du ballet de l'OnR.

Comment trouver la bonne alchimie entre un corps de ballet et un orchestre de tango comme La Grossa ?

Il y a bien sûr un travail de médiation et de traduction,

réalisé en étroite collaboration avec Nicolas Agullo à la direction musicale, afin de faciliter le dialogue entre des démarches et pratiques différentes. Cette mise en dialogue entre un ballet et un orchestre indépendant a été très riche pour tous et, en plus, elle répond à l'identité même du tango, mélangeant des formes culturelles populaires et plus codifiées.

Quel univers avez-vous créé pour cet opéra singulier ?

Notre proposition a la singularité de mettre la danse au même niveau que la musique. Pour cela, j'ai voulu faire honneur à Piazzolla en travaillant le tango autrement, au-delà des clichés. Le public ne verra pas un spectacle traditionnel de tango, sinon un parcours poétique sur des aspects moins connus du tango : la rencontre, l'intimité, la quête de l'autre, l'équilibre et la construction de l'identité. Notre version de Maria ne propose pas une narration littérale sinon la construction d'un paysage sonore et visuel sur ces thèmes.

Qui est finalement Maria ?

Elle peut être vue comme une allégorie du tango, mais c'est surtout une femme avec autant de fragilité que de force, qui se reconstruit toujours à partir d'elle-même. Dans notre version son personnage est dédoublé en plusieurs interprètes, qui gardent une tension permanente et expriment une envie de conciliation. ■





UNE TR DE NOUVEAUX COM

À Vichy, la dynamique d'entrepreneuriat n'a pas chuté, contrairement aux estimations liées au contexte sanitaire. L'ouverture de commerces a même continué sa progression durant l'été et à la rentrée. Enfin, des reprises et extensions de structures viennent compléter l'offre. Découvrez un panel des nouvelles installations et des reprises d'établissements.



« Le M »
48 place Charles de Gaulle
Bar à cocktails



« Jungle Bar »
30 avenue du Président Doumer
Bar à cocktails



« Crystal Caramel »
4 rue Nicolas Larbaud
Confection, couture



« Le Chill »
quai d'Allier
Bar, restaurant, guinguette



« La Venezia »
146 rue Jean Jaurès
Pizzeria, crêpes & pâtisseries



« Échoppe 24 »
24 rue Montaret
Équipement de la maison / brocante



« Le Binche »
7 passage du commerce
Bar, cave à bière



« La Vie Claire »
5 avenue du Président Doumer
Magasin d'alimentation bio



« LIU•JO »
12 rue Lucas
Vêtements et accessoires

ENTAINÉ MERCES ONT OUVERT



« Cycles et Cie »
22 place Charles de Gaulle
Magasin de cycles



« Air Wash Sneakers »
71 passage Clémenceau
Chaussures



« Vani aux pieds de Saint-Louis »
21 rue Sainte-Cécile
Chaussures

ILS ONT ÉGALEMENT OUVERT !

OPEN

- ☛ « Kyriad - spa Cinq monde » - 6 Av du Président Doumer, *hôtel, spa*
- ☛ « Bar de la plage » - Plage des Célestins, *bar, snack*
- ☛ « Sucré Glacé » - 2 rue de Paris, *glacier*
- ☛ « Le Monde de Lélé » (*extension*)
17 Passage de l'Amirauté, *vêtements et accessoires*
- ☛ « 12^{ème} Avenue » - 12 avenue Aristide Briand, *salon de coiffure*
- ☛ « Numis Arverne » - 11 rue du Maréchal Foch, *pièces de monnaie de collection*
- ☛ « L'art-TEAsane » - 6 rue du Président Wilson, *épicerie spécialisée*
- ☛ « Descamps » - 9 rue Clemenceau, *équipement de la maison*
- ☛ « La bohème de Melyrose » - 14 rue Aristide Briand, *Équipement de la personne*

ILS VONT OUVRIR !

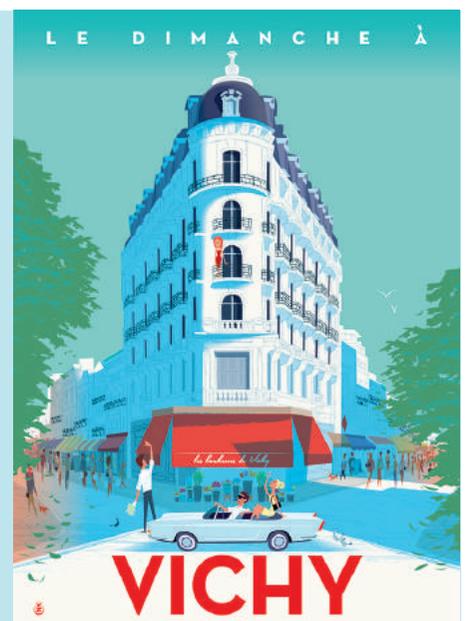
- ☛ « NOTSHY » - 28 rue Foch, *prêt-à-porter*
- ☛ « Cookie Corner » - 56 avenue Paul Doumer, *snack*
- ☛ « O Ti Soleil » - 5 rue Dejoux, *épicerie créole*



LE DIMANCHE À VICHY

Ville touristique et thermale, Vichy bénéficie d'une dérogation autorisant l'ouverture de plus de 330 commerces en centre-ville, le dimanche, dont plus de 115 bars et restaurants et un cinéma. Tout un programme d'animations, d'expositions, de concerts, de théâtre vous attend pour compléter votre shopping, sans oublier le Grand Marché ouvert de 7h à 13h ! Profitez des 10 000 places de stationnement de surface, gratuites le dimanche, pour partager un déjeuner entre amis ou en famille, prendre un verre en terrasse ou simplement découvrir la Reine des villes d'eaux !

Bienvenue à Vichy !



LA VILLE DE VICHY DIT STOP

À l'occasion de la rentrée scolaire, coup de projecteur sur le fléau du harcèlement. Une différence physique, la couleur de la peau, l'orientation sexuelle, le cadre de vie... Autant de caractéristiques distinctives utilisées dans les cours de récréation pour moquer, blesser, harceler... Aujourd'hui, l'effet s'accroît avec l'intégration des réseaux sociaux dans le quotidien de nos enfants. Le harcèlement continue même après la sortie de l'école.

Qu'est-ce que le harcèlement ?

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence se retrouve aussi au sein de l'école. Elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre. Lorsqu'un enfant est insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des messages injurieux à répétition, on parle donc de harcèlement.

Par extension, le **cyber-harcèlement** est défini comme « un acte agressif, intentionnel perpétré par un individu ou un groupe d'individus au moyen de formes de communication électroniques, de façon répétée à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule ». Il se pratique via les téléphones portables, messageries instantanées, forums, chats, jeux en ligne, courriers électroniques, réseaux sociaux... (Source : nonauharcèlement.education.gouv.fr)

Globalement observé comme « phénomène de groupe », cette stigmatisation conduit parfois à des actes désespérés chez certains enfants.

Une situation à considérer dans son ensemble comme le souligne Éric Jallet, conseiller municipal et Président du comité Égalité des droits et de la lutte contre les discriminations :

« Dans une situation de harcèlement scolaire, l'enfant se retrouve la plupart du temps dans l'un de ces trois cas : victime, auteur ou témoin. Il est important de considérer le problème dans sa globalité. Pour l'auteur, pourquoi agit-il de la sorte, quelles sont ses propres souffrances ? Se rend-il compte de



la portée de ses actes et des conséquences scolaires voire judiciaires qui s'ensuivent ? Pour la victime, on ne le répétera jamais assez, il faut parler, que ce soit à des camarades ou des adultes. J'aimerais que les campagnes de prévention mettent les élèves en situation active, y compris la victime. Des ressources existent, n'hésitez pas à vous en servir ! Quant à l'élève-témoin, il ne doit surtout pas hésiter à venir en aide à son camarade victime de

harcèlement. Il y a des adultes, des numéros d'urgence pour aider, c'est important de ne pas laisser passer ces actes. Aujourd'hui, il existe même des ambassadeurs « Non

au harcèlement » dans les écoles et collèges, issus du **programme PHARE***. Ces élèves sont des points de repère pour les victimes et les témoins qui doivent s'en saisir ».

En parallèle, consciente de son rôle à jouer dans la construction d'une société plus égalitaire et face à ces constats, la Ville de Vichy a mis en place un comité de pilotage « Égalité des droits et lutte contre les discriminations », en 2020.

La collectivité agit et met en place des leviers pour lutter contre le harcèlement à l'école

Mené par Éric Jallet et Marie-Laurence Canevet, conseillers municipaux, ce groupe de travail traduit la volonté de la Ville de Vichy de sensibiliser dès le plus jeune âge à l'égalité des droits pour toutes et tous. Il place la collectivité comme force de proposition auprès de différents partenaires associatifs et des établissements scolaires. Grâce à un travail conjoint entre différents organismes (*Unicef 03, CIDFF 03, et bien d'autres*) la Ville de Vichy propose des axes de travail à appliquer dans les établissements scolaires via des actions ciblées.

Lutte contre le harcèlement scolaire

Muriel Douru, artiste en résidence à Vichy début 2021, connue pour son engagement auprès de causes sociales, a été sollicitée par la Ville de Vichy

« COLLÈGE POUR L'ÉGALITÉ » À SAINT-DOMINIQUE

Retrouvez ici le retour en images du collège Saint-Dominique sur la journée d'ateliers consacrée à l'égalité filles-garçons :

www.ville-vichy.fr/actualites/egalite-filles-garcons

AU HARCÈLEMENT !

ainsi que divers partenaires tels que le Foyer Départemental de l'Enfance pour travailler sur une boîte à outils pédagogique à destination des écoles et collèges de la ville sur la thématique du harcèlement. À partir de textes d'élèves, Muriel Douru a créé une Bande Dessinée et une affiche qui abordent le quotidien d'un élève victime de harcèlement et les solutions pour s'en sortir.

Égalité fille-garçon

L'opération « collège pour l'égalité » avait rencontré un vif succès en 2020. Les élèves du collège Saint-Dominique s'étaient réunis en atelier pour échanger sur les différences fille-garçon observées au sein du collège et en général. Différents constats ont été dressés par les collégiens dans le cadre du sport notamment, pour certains, dont les pratiques restent « genrées » selon leurs observations. Dans quelques lieux de la ville, les jeunes filles se sentent parfois en insécurité, même aux heures de sortie d'école et suggèrent de sensibiliser les commerces par exemple.

En réponse, la Ville de Vichy réfléchit au dispositif « Angela** ». La collectivité propose de reconduire cette opération en 2021 dans d'autres établissements scolaires, en coopération avec l'Unicef 03 et le CIDFF 03. Par extension, ce comité de pilotage agit au cœur même de la collectivité en plaçant l'égalité femme-homme dans la gestion et le pilotage des Ressources Humaines. En effet un plan triennal fixe une feuille de route en matière de recrutement, de sensibilisation à la discrimination, de formation du personnel... ■

* **Programme PHARE** : dispositif mis en place par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse en 2019. Tout d'abord expérimental, il devient obligatoire dans les écoles et collèges de France. Il prévoit notamment la désignation d'élèves référents appelés des ambassadeurs qui ont pour rôle de sensibiliser au phénomène de harcèlement, repérer les signaux et mobiliser l'ensemble de la communauté éducative autour de projets co-construits sur le harcèlement.

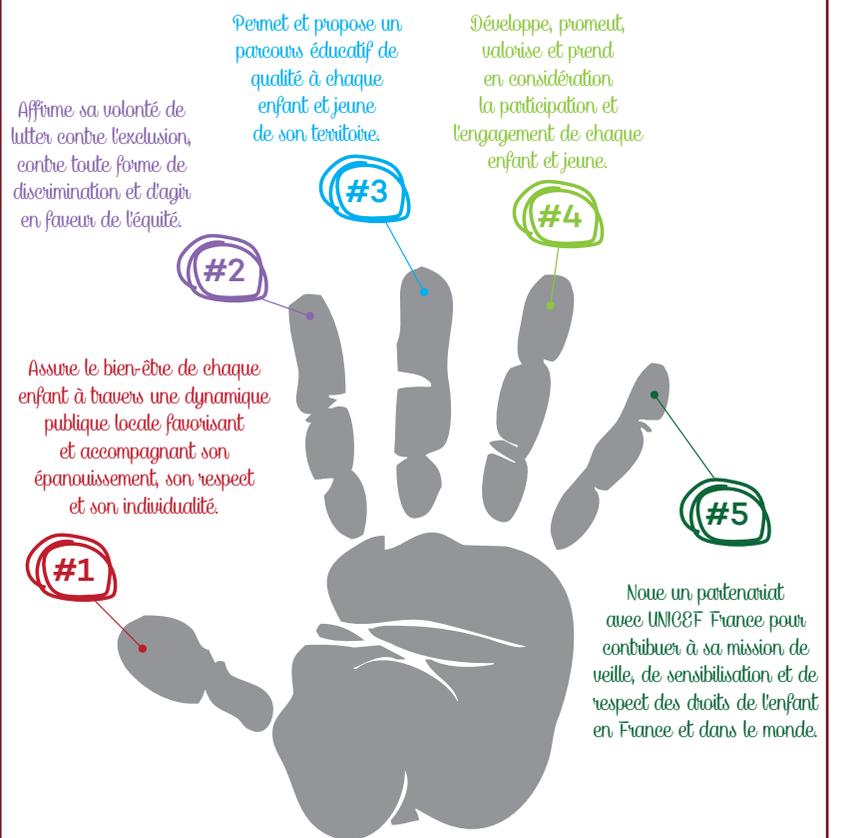
Source et informations complémentaires : nonauharcèlement.education.gouv.fr

** Dispositif possible dans les bars, commerces et hôtels qui permet de trouver assistance et refuge en cas de harcèlement de rue. Source : arretonslesviolences.gouv.fr/focus/plan-angela



VICHY, VILLE AMIE DES ENFANTS

La Ville de Vichy a obtenu le titre de « Ville amie des enfants » pour la période 2020-2026. Cette distinction met en lumière les droits de l'enfant et leur application par la ville. Elle permet également de valoriser des actions et des projets à destination des 0-18 ans.



+ d'info : ville-vichy.fr/actualites/ville-amie-des-enfants

**VOUS ÊTES VICTIME
OU VOUS ÊTES TÉMOIN D'UNE
SITUATION DE HARCÈLEMENT,
CONTACTEZ CES NUMÉROS
D'URGENCE**

- **3020** : harcèlement en milieu scolaire
- **3018** : cyber-harcèlement, conseils aux parents sur les violences numériques...
- **119** : violences faites aux enfants
- **3919** : violences faites aux femmes
- **17** : police, toute urgence

TROTTINETTES ÉLECTRIQUES EN EXPÉRIMENTATION À VICHY

Une flotte de 100 trottinettes est mise à disposition des habitants par la société Bird dans le cadre d'une expérimentation autorisée par la Ville de Vichy. Les usagers pourront tester ce nouvel outil de micro-mobilité pendant un an.

Les trottinettes Bird sont à Vichy !

VILLE DE VICHY BIRD

TROTTINETTES ÉLECTRIQUES à louer en libre-service !

- 1 Téléchargez l'application Bird
- 2 Suivez les instructions
- 3 Circulez à Vichy en toute sécurité
- 4 Pour mettre fin à votre location, garez votre trottinette sur l'un des emplacements obligatoires

TOUTES LES INFOS SUR WWW.VILLE-VICHY.FR/TRANSPORT

LES INTERDICTIONS

- Interdit de rouler sur les trottoirs
- Interdit aux moins de 18 ans
- Interdit de transporter des passagers
- Limité à 25 km/h
- Bridé automatiquement à 10 km/h dans certaines zones

Un projet encadré pour une cohabitation sereine entre piétons et 2 roues

La Ville de Vichy tient à ce que la mise en place de ce nouveau mode de transport de micro-mobilité s'effectue en toute bienveillance et en bonne intégration avec tous les autres moyens de circuler ainsi qu'avec les piétons. De fait, le déploiement

des trottinettes Bird intervient de manière encadrée et sécurisante pour tous les usagers. Les utilisateurs de ces véhicules devront respecter des zones de circulation obligatoires qui sont balisées et géolocalisées ; les trottinettes étant configurées

pour rouler à une certaine vitesse dans ces zones (25 km/h au plus rapide, descendant jusqu'à 10km/h voire jusqu'à l'arrêt du véhicule si la trottinette se trouve hors de la zone balisée).

Enfin, pour valider la fin de leur trajet, les utilisateurs devront déposer leur trottinette dans l'un des 45 points de stationnement identifiés sur l'application. En cas d'arrêt-minute durant le trajet, il est nécessaire de garer sa trottinette auprès de porte-vélos si possible.

Règles de conduite d'une trottinette électrique Bird

- Interdiction de circuler sur les trottoirs
- Interdit de tenir un téléphone en main ou de porter des écouteurs
- Interdit aux - 18 ans
- Une seule personne par trottinette
- Obligation de détenir une assurance responsabilité civile (se rapprocher de son assureur)

Les sanctions applicables en cas de non-respect des règles

- Non-respect des règles de circulation : 35 euros d'amende (2^e classe)
- Circulation sur un trottoir sans y être autorisé : 135 euros d'amende (4^e classe)
- Vitesse à plus de 25 km/h : 1 500 euros d'amende (5^e classe)

Vichy, 1^{ère} ville de l'Allier à proposer cette expérimentation décarbonée

Dans le cadre de la transition énergétique et son développement à Vichy, ce parc de 100 trottinettes est déployé sur l'ensemble de la ville. Cette installation, la première dans tout l'Allier, propose une alternative complémentaire aux transports habituels, tout en privilégiant un mode de déplacement doux en ville. ■

COMMENT UTILISER LES TROTTINETTES ?

Téléchargez l'application Bird sur le Play Store ou l'App Store et laissez-vous guider !



LA MÉDIATHÈQUE À VOTRE SERVICE

La Médiathèque Valery-Larbaud est accessible à tous, gratuitement, pour la consultation des documents sur place ou pour l'accès aux animations. Pour emprunter livres, DVD, CD, jeux vidéo, jeux de société et même des livres numériques à télécharger sur tablette, liseuse..., il vous suffit de prendre une carte d'abonnement.



Des espaces repensés

Trois espaces à découvrir sont désormais disponibles à la Médiathèque. La Salle Mario

accueille petits et grands pour des parties de jeux vidéo endiablées sur console ou en réalité virtuelle pour une immersion totale. Un espace lecture aménagé

avec de nouveaux sièges vous promet un véritable moment de confort et de détente. Enfin, une toute nouvelle salle de travail situé à l'espace Mezzanine (1^{er} étage) vous permet de travailler efficacement (prises de courant, accès Wi-Fi...).

À noter : savourez sur place le son des vinyles (arrivages réguliers) dans l'espace Musique/Cinéma.

Un lieu d'animation

Chaque semaine, chaque mois ou encore un dimanche par mois, la Médiathèque vous ouvre ses portes et vous propose des concerts, des spectacles, des animations ou encore des ateliers

thématiques (spectacle jeunesse, concert, représentation théâtrale, ateliers robotique/informatique, jeux...) pour tous les âges.

À noter : la médiathèque est également partenaire du Prix des Incorrigibles destiné aux 15-25 ans. ■



INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS :

ville-vichy.fr/mediatheque ou 04 70 58 42 50

Le Réseau des Médiathèques vous propose un service de navettes pour réserver et retirer vos documents dans l'une des 4 médiathèques (Valery-Larbaud de Vichy, médiathèque universitaire de l'Orangerie, La Ferme modèle de Bellerive-sur-Allier, médiathèque de Cusset).

À noter : le Pass sanitaire est désormais obligatoire pour accéder à la Médiathèque. Nouvelle entrée depuis la place de la Victoire.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez également accéder à la Bibliothèque-musée Valery Larbaud présentée dans ses meubles d'origine pour y découvrir des souvenirs de famille ainsi qu'un fonds exceptionnel (manuscrits et lettres). D'autres documents d'archives historiques sur Vichy et sa région durant différentes époques, des dossiers sur le thermalisme ou encore des dessins d'architectes sont également accessibles en lecture sur place ou en emprunt (se renseigner). Votre carte vous permet aussi de vous servir des postes informatiques.



GRATUIT



VICHY, centre de préparation aux JO

Le Sport ça me dit !

À VICHY, LE SAMEDI

À Vichy,
Bougez pour votre santé !



Le samedi matin entre 10h et 12h

Venez pratiquer une activité physique* avec nos associations !

DU SPORT POUR TOUS !
Jusqu'à Paris 2024



Programme et inscription sur
www.ville-vichy.fr/sport/samedi

C'est le moment de se (re)mettre au sport ! Vichy, ville sportive, vous propose de participer à des activités organisées par les clubs locaux, accessibles à tous.

Les samedis matins entre 10h et 12h, initiez-vous à une ou plusieurs activités physiques de votre choix, proposées par les associations vichyssoises. Le sport pour tous, c'est l'occasion de se retrouver en famille ou entre amis, de rencontrer d'autres adeptes ou des novices... Laissez-vous séduire par une ou plusieurs disciplines et lancez-vous ! Bon échauffement !

Informations, programme et inscriptions :
www.ville-vichy.fr/sport/samedi

LES GRANDS

Les travaux sur les clapets du pont barrage se poursuivent au niveau de la passe n°6



OUVRAGES D'ART

Réhabilitation du pont barrage :

Le chantier de remplacement des vannes du barrage et de leurs organes de manœuvre se poursuit. Les vannes sont remplacées successivement

l'une après l'autre. Les travaux de la passe n°7 côté rive droite d'Allier sont achevés depuis le mois de septembre. Les travaux se poursuivent au niveau de la passe n°6 jusqu'à la fin du printemps prochain. La fin de ce

chantier est prévue en 2024.

Construction d'une centrale hydroélectrique par l'opérateur privé SHEMA (filiale d'EDF) : les travaux de construction d'une centrale hydroélectrique en rive gauche d'Allier (à l'aval du bar-

rage) commencent et vont se poursuivre jusqu'au début de l'année 2023. Après sa mise en service, la production électrique de la centrale représentera l'équivalent de la consommation de 30% des foyers vichyssois.

TRIBUNES DE L'OPPOSITION

Groupe «Vichy C'est vous»

Énergie renouvelable et finance citoyenne sur le toit du Grand marché ?

Il y a 4 ans F. Skvor et C. Pommeray, nos prédécesseurs à l'agglo, avaient soutenu le projet de l'association de préfiguration d'une SCIC sur le modèle de Combrailles Durables, entreprise Solidaire d'Utilité Sociale, et en

partenariat avec Enercoop. Une subvention avait été votée.

Or, il ne suffit pas à la ville de Vichy d'aligner les mots Energie et Citoyenne et de prendre 1000€ de capital dans cette société, sans présentation de projet, sans examen par le Conseil d'un pacte d'actionnaires, pour lutter sérieusement contre

les désordres provoqués par le changement climatique et s'engager dans une démarche écologique d'intérêt territorial, de finance éthique et citoyenne, et de gouvernance partagée.

Sans réalisation actuelle de moindre envergure, sans étude préalable présentée, on peut poser la question du

dimensionnement des moyens au regard des annonces d'ambitieux projets, et appeler de nos vœux un travail sérieux pour s'affranchir de la tentation incantatoire de green washing.

*Isabelle Réchard,
Mahmoud Farwati,
Magali Dubreuil*

Groupe «Vichy bleu Marine»

Les Vichyssois ont accueilli avec une grande satisfaction le classement de Vichy au patrimoine mondial de l'UNESCO. Les médias qui ont servi de relais à cette information ont fait découvrir aux Français un Vichy qu'ils ne connaissaient pas vraiment. Les échos que nous

avons eus sont très favorables. Maintenant il va falloir valoriser cette distinction pour bénéficier des retombées économiques au niveau européen. La rénovation tant attendue du Parc des sources, est programmée, elle apportera à notre ville la touche de splendeur indispensable pour

en faire définitivement la Reine des Villes d'eaux. En souhaitant vivement que les travaux ne s'éternisent pas...

La crise sanitaire a complètement désorganisé les cures thermales. Depuis le printemps 2020, beaucoup de fidèles curistes n'ont pu bénéficier des bienfaits

annuels de leurs soins thermaux. Ceux qui sont présents nous signalent cette année des problèmes dans les plannings où l'on note trop d'attente entre les soins. Cette situation semble facile à améliorer.

Jean-Pierre Sigaud
www.vichybleumarine.fr

CHANTIERS



VOIRIE

Rue Henri Dunant : la rénovation de cette voie a débuté par la pose de fourreaux pour l'éclairage public et la fibre optique. Le profil de la voie sera modifié pour une mise en sens unique et augmenter les places de stationnement. Des créations d'espaces verts sont également prévues afin de favoriser l'infiltration des eaux pluviales et lutter contre les effets d'îlots de chaleur.

Avenue Raymond Poincaré : la rénovation de cette voie débute en octobre 2021. Ce nouvel aménagement permettra la création d'une piste cyclable et d'une noue végétalisée côté pair. Côté impair, l'alignement d'arbres sera renforcé avec la création de places complémentaires de stationnement. L'ensemble de l'éclairage public et des trottoirs sera rénové. La chaussée sera reprise par le Conseil Départemental de l'Allier à la fin du chantier au printemps 2022.

Rue de Beauséjour : la rénovation de cette voie commence en octobre 2021. Ce nouvel aménagement permettra la création d'une piste cyclable côté pair. Le chantier débutera par la reprise des réseaux électriques par ENEDIS et l'enfouissement des réseaux aériens. L'ensemble de l'éclairage public, de la chaussée et des trottoirs sera rénové.

Boulevard urbain 3^e tranche : la Communauté d'agglomération Vichy Communauté va procéder au prolongement du boulevard urbain de l'extrémité sud de l'avenue de la Liberté (Cusset) jusqu'au carrefour de la rue des Iris et la rue des Pervenches (Vichy). Le profil de la voie sera similaire au reste de l'avenue avec une piste cyclable, une noue d'infiltration des eaux pluviales plantée et arborée, une voie à double sens et un large trottoir. ■

AUTRES TRAVAUX

ENTRE LE 15 OCTOBRE ET LE 31 DÉCEMBRE 2021

- **En ville** : installation des décorations et illuminations de fin d'année.
- **Plage des Célestins** : aménagement d'un nouveau terrain de basket de 3x3 m.
- **Rue de la Source de l'Hôpital** : rénovation du réseau d'eau potable par Vichy Communauté.
- **Rues Beauparlant, Darcet et Dubessay** : rénovation des revêtements de trottoirs et de chaussée.
- **Vélos** : pose de 70 à 80 arceaux vélos sur une quinzaine de site : hyper centre commerçant, pôle tertiaire, abords Grand Marché, bords des parcs, pôle universitaire, quartier commerçant Jeanne d'Arc, office du tourisme.
- **Hôtel de Ville** : remplacement des menuiseries extérieures : pose des premières fenêtres en novembre.
- **Palais des Congrès – Opéra** : démarrage des travaux de mise en accessibilité.
- **Opéra** : remplacement du parquet de l'arrière scène et peinture des cages d'escaliers côté artiste.
- **École Jacques-Laurent** : travaux d'aménagement de la garderie en utilisant le 1^{er} étage (du 25 octobre au 5 novembre).
- **66, 76, 90 et 90 bis boulevard Denière** : démolition.
- **Gymnase Jules-Ferry** : rénovation de la façade (travaux du 18 au 29 octobre 2021).
- **Parc du Soleil** : reprise de la couverture de l'auvent d'entrée.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

- **Rues Henri Dunant, de Beauséjour (partie basse), de Thiers et avenue Poincaré** : réfection de l'éclairage public.
- **Avenue de la Liberté (partie sud)** : travaux d'éclairage public.

ESPACES VERTS

- **Rues de Madrid et Chomel** : chantier participatif de plantation.
- **Rue des Cerisiers** : aménagement (*rafraîchissement*) du jardin partagé.
- **Esplanade d'Allier Tranche 2** : rénovation platelage.
- **Parcs d'Allier, des Ailes, rive gauche, rue des œillets et divers sites** : plantations d'arbres.
- **Rues des Iris et des Géraniums** : végétalisation.
- **Cimetière** : végétalisation par hydromulching* - replantation et rénovation du réseau AEP (*alimentation en eau potable*).

* *hydromulching* : méthode d'implantation d'une végétation choisie, de type gazonnant ou prairial. Cette technique de végétalisation se pose comme une solide alternative à la limitation de l'usage des produits phytosanitaires. Elle consiste en une projection hydraulique, à l'aide d'engins et de lances dédiés, d'un mélange de semences adaptées aux sols pauvres, d'eau, d'engrais organiques, voire d'hydro-rétenteurs ou de biostimulants.

Sources : <https://www.placedupro.com/>



NOËL À VICHY

Plongez-vous dans la magie des fêtes de fin d'année avec
les féeries de Noël du samedi 20 novembre au samedi 4 décembre.

Retrouvez également votre **marché de Noël** organisé du jeudi 9 au
lundi 13 décembre inclus, sans oublier les nocturnes (les 10 et 11 décembre).

Animations culturelles pour petits et grands,
village et décorations féériques,
nouvelle mise en lumière du Grand Casino-Opéra, manèges, shopping...

Passer un Noël magique à Vichy!

Informations et programme sur WWW.VILLE-VICHY.FR/NOEL